

N'est usité que dans cette locution : *Partie aliquante*, Partie qui n'est pas contenue un certain nombre de fois, exactement, dans un tout. *Deux est une partie aliquante de treize.*

— Antonyme. ALIQUOTE.

**ALIQUEUTE** adj. (a-li-ko-te — du lat. *aliquot*, un certain nombre). Mathém. Se dit, par opposition à *aliquante*, d'une quantité contenue un certain nombre de fois, exactement, dans une autre quantité : *Deux, trois, quatre, six, sont des parties aliquotes de douze. Le pouce est partie aliquote du pied.* (Acad.)

Mus. *Sans aliquotes*, Sons secondaires qu'un corps sonore en vibration fait entendre en même temps que le son principal, et dont l'évaluation numérique est représentée par des nombres fractionnaires, aliquotes du son fondamental.

— S'empl. substantiv. un fém. dans ces deux acceptions : *Deux est une ALIQUOTE de six. Cette dix-septième est produite par une ALIQUOTE de la corde entière, savoir la cinquième partie.* (J.-J. Rousseau.)

**ALIBROTHUIS**, fils de Neptune et de la nymphe Euryle, fut tué par le dieu Mars, dont il avait violé la fille Alcippe. Suivant une autre tradition, il fut mis en pièces par des paysans, pour avoir dérobé les oliviers de l'Attique.

**ALISE** s. f. (a-li-zé). Fruit de l'alisier. Il est aigrelet, d'un brun rougeâtre, et de la grosseur d'une petite cerise. On écrit aussi ALISSE.

**ALISE** ou **CALÉ** s. f. (a-li-zé, ka-lé). Mar. Enfoncement servant d'abri aux navires, sur les rivages de la mer.

**ALISE** ou **SAINTE-REINE**, appelée aussi quelquefois *Alise-la-Reine*, village, du départ. de la Côte-d'Or, à 10 kil. N.-E. de Semur; posséde des sources thermales célèbres dans la contrée sous le nom de *Fontaine de Sainte-Reine*, 750 hab.

Alise est connu comme par les longues discussions dernièrement ramuées, et toujours pendantes, qui tendent à prouver que ce village occupe ou n'occupe pas l'emplacement de l'ancienne Alésia des Mandubiens, ou succombèrent, après sept mois de dur hétéroclite entre Vercingétorix et César, les derniers défenseurs de la patrie gauloise. En effet, les archéologues se partagent en deux camps. Les uns, à la tête desquels figurent M. de Caumont, architecte à Besançon, et M. Quicherat, E. Desjardins, Henri Martin, André Lefèvre, Victor Chauvin, etc., etc., placent Alise sur le plateau où s'élève aujourd'hui un petit village du nom d'Alaise, près de la route d'Ornans à Salins, dans le départ. du Jura. Les autres, en bien plus grand nombre, tiennent pour Alise-Sainte-Reine. Ce sont d'abord des moines du moyen âge, puis des militaires et des membres de l'Institut : Les comtes de Beringhieri, Napoleon Ier, Napoleon III, MM. Rossignol, Lenormand, de Sauley, le duc d'Anmale, etc. Sans avoir la témérité de prendre un parti au milieu de tant de savants incertains, nous recueillons néanmoins aux personnes qui voudront éclairer les ouvrages suivants : De M. Quicherat, *L'Alésia de César rendue à la France Comte*, 1857; *Conclusion pour Alaise dans la question d'Alésia*, 1858; *Nouvelle Histoire des défenseurs d'Alise sur le terrain d'Alésia*, 1858. De M. Rossignol, *Alise, étude sur une campagne de Jules César*, 1856, ouvrage couronné en 1857 par l'Académie des inscriptions et belles-lettres; et *Les Campagnes de César dans les Gaules*, 1862, par M. de Sauley.

**Alise (saint)** r. On pense que le bourg d'Alise-Sainte-Reine occupe à peu près l'emplacement de l'ancienne Alésia, ou les Gaulois, nos pères, 52 ans avant la naissance de Jésus-Christ, tentèrent un suprême effort pour défendre leur indépendance contre la politique absorbante de Rome. Jules César, dont le génie conquérant avait enfin réussi à dompter l'esprit national de la race celtique, considérait déjà sa mission comme achevée, lorsqu'un jeune Arverne, Vercingétorix, aussi distingué par son esprit et son courage que par ses qualités physiques, à la nouvelle de l'insurrection qui avait éclaté dans Gembre (Orléans), leva le drapeau de la guerre nationale contre les Romains, rassemble en peu de temps une armée considérable, et s'avance vers le nord pour assaillir les légions romaines dans leurs cantonnements et soulève les Belges. Cependant, une diversion faite par Jules César dans le pays des Arvernes, le force à rebrousser chemin. Combattant avec impétuosité les troupes aguerries du proconsul, Vercingétorix ne pouvait toutefois hasarder une bataille en rase campagne, quand, devant Gergovie, où César avait mis le siège, il remporta un succès éclatant sur celui qui jusqu'alors avait été réputé invincible. Comme dans son commandement en chef de l'armée gauloise réunie, se composant de 80,000 hommes d'infanterie et de 15,000 cavaliers, Vercingétorix reprend alors ses premiers plans : il pousse trois colonnes contre la province romaine (la Provence), et s'avance en personne, avec la principale armée, contre César, qui rejoint près de la Saône. Ayant réuni en conseil les chefs de sa cavalerie, Vercingétorix leur recommande de ne pas attaquer l'ennemi en bataille rangée, de le harceler sans cesse, et de chercher à l'affamer en le séparant de ses bagages. Tous les chefs répondirent en jurant qu'ils ne coucheraient sous leur toit, ni ne retourneraient leurs enfants, parents, ni femmes, qu'ils neus-

sent chevauché deux fois à travers la ligne ennemie.

Le lendemain matin, la cavalerie gauloise engagea le combat dans les conditions indiquées par le généralissime Jules César, un moment enveloppé et saisi par des cavaliers arvernes, ne leur échappa qu'en laissant son épée entre leurs mains. Mais, à l'insu de Vercingétorix, les Romains avaient tenu un conseil considérable de cavaliers germains, avec ces fantassins légers qu'ils avaient l'habitude de porter en croupe. De simple escarmouche, l'action devint une bataille. Deux corps de cavalerie gauloise, craignant d'être tournés, prirent la fuite, et Vercingétorix se vit obligé de faire rentrer son armée dans le triple camp qu'il avait assis sur la rivière. Jugeant qu'il ne pourrait tenir dans ce poste, il se replia vers Alaisia, bâtie sur un immense plateau, entouré de trois côtes par des vallées profondes, et défendue par un fossé et un mur en pierres sèches de six pieds de haut. Jules César exécuta le gigantesque projet d'enfermer ce camp retranché dans une ligne de circonvallation de onze milles. Pour l'en empêcher, les Gaulois tentèrent une sortie furieuse, qui fut repoussée. Vercingétorix alors, prévoyant l'issue fatale de la lutte, conçut un plan qui faillit réussir, mais qui fut déjoué dans les Gaules. A Partier, dit-il aux chefs de sa cavalerie, pendant que les passages ne sont pas encore fermés; retournez chacun dans votre nation; levez tout ce qui peut tenir une arme, et revenez nous aider, vos frères et moi. J'ai des vivres pour trente jours; avec une rigoureuse économie, nous irons un peu plus loin. Nous vous attendrons !

La mission des chefs réussit au delà de tout espoir. Toutes les tribus gauloises se montrèrent jalouses de coopérer au salut de la patrie. Les contingents réunis se montèrent à environ 240,000 hommes d'infanterie, et 80,000 hommes de cavalerie, qui avaient pour leur chef le général le territoire des Edniens, non loin de l'armée assiégante des Romains.

Dans l'intervalle, Vercingétorix, étroitement bloqué, ignorait absolument ce qui se passait au dehors. Les trente jours et beaucoup d'autres jours encore étaient passés. Les Romains se faisaient sentir, et à un conseil tenu dans Alésia, après le rejet d'un projet de capitulation, un chef demanda qu'on mit à mort les gens que leur âge rendait inutiles à la guerre, et qu'on se nourrit de leur chair, « comme avaient fait, dit-il, nos pères, du temps des Kimris et des Tentons. » Cette proposition inhumaine, non point rejetée, mais simplement ajournée, fut remplacée par une autre, non moins horrible, l'expulsion de la ville d'Alésia de toutes les bouches inutiles, et l'on vit, pendant plusieurs jours, des femmes, des enfants, des vieillards, errer affamés, chassés par les soldats gaulois et repoussés par les soldats romains, jusqu'à ce que la mort vint terminer leur supplice.

Cependant le moment de la délivrance approchait. Un matin, les défenseurs d'Alésia virent déboucher, au nord-ouest, dans la plaine, un flot de cavaliers. C'était l'armée de secours qui était venue planter son camp à cinq cents pas des quartiers de Jules César. Mais celui-ci n'était pas pris au dépourvu. Voyant s'amonceler l'orage qui menaçait sa puissance, il avait pris des précautions moines. Dans la nuit de six semaines, il avait fait exécuter autour de son camp, vers l'extérieur, des travaux de fortification analogues à ceux qui regardaient la ville. Ses lignes, vers la plaine, étaient défendues par un rempart, une tranchée profonde de cinq pieds, huit rangs de fossés de trois pieds, et tous les abords étaient semés de chaussees-trappes. La lutte s'engagea par un combat de cavalerie dans la plaine; les charges se succédèrent sans interruption depuis midi jusque vers le coucher du soleil, sans résultat décisif. Les Gaulois restèrent immobiles toute la journée du lendemain. Au milieu de la nuit suivante, Vercingétorix, entendant que l'armée de secours assaillit le camp romain et va franchir le premier fossé, attaque à son tour en sortant de la ville. On se bat avec rage jusqu'à la pointe du jour, sans avantage pour les Gaulois, qui se heurtent contre des obstacles, la plupart dissimulés, dont les Romains ont entouré leurs défenses. A ce moment, une idée de haute stratégie vint poindre dans la tête des chefs gaulois. Au nord-est du camp romain, entre deux petites rivières, il y avait une petite colline que son vaste circuit n'avait pas permis d'enfermer dans les lignes. César avait assis sur la pente douce de cette hauteur un petit camp de deux légions. Maîtres de cette colline, les Gaulois pouvaient enfermer les Romains dans l'étroit vallon entre la hauteur et les murs d'Alésia. Par une longue marche de nuit, un de leurs chefs, à la tête de 55,000 hommes d'élite, tourna la colline s'embusqua sur le versant opposé, et débouche tout à coup au-dessus du petit camp romain. En même temps, la cavalerie gauloise repartit dans la plaine; le gros de l'infanterie se déploya au devant de son camp; Vercingétorix descend des hauteurs d'Alésia. Ce Waterloo de la nationalité gauloise, comme celui dont nous avons entendu les derniers échos, parait d'abord sourire à la cause de l'indépendance. Les Romains sont refoulés; mais César accourt; il sort des lignes avec quelque infanterie et toute sa cavalerie, et arrive sur la hauteur au moment où les deux légions du petit camp, menacées par un seul corps avec les garnisons des forts voisins,

cherchent à se frayer un passage l'épée à la main. Le combat se relâche, on s'aborde à l'arme blanche, lorsque tout à coup la vue d'un petit corps de cavalerie romaine, qui tourne aussi la colline, jette la panique au milieu des troupes gauloises. Des ce moment, la lutte dégénère en massacre. Les Gaulois perdent soixante-cinq mille hommes; les troupes déployées au loin sur la hauteur, en voyant le sauve-qui-peut de l'armée engagée, se débandent; la grande armée gauloise se dissout pour ne plus jamais se réunir. Quant à Vercingétorix, voyant que la défense d'Alésia n'a plus de but, il s'offre en holocauste à Jules César, pour sauver la ville et ses compagnons. Le proconsul ordonne qu'on livre les chefs et les armes, et le lendemain, assis à l'entrée de son prétoire, entouré de son armée victorieuse, il voit tout à coup sortir d'une des portes de la ville un cavalier couvert d'armes magnifiques. C'était Vercingétorix, la victime parée pour le sacrifice. Le cavalier tourne trois fois le coup autour du tribunal de César; puis il saute à bas de son cheval, jette aux pieds de César son casque et son glaive et garde le silence. Vercingétorix fut transporté prisonnier à Rome, où, six années plus tard, il mourut dans les Gaules. Ses compagnons d'armes furent renvoyés libres en Arvernie.

**ALISE**, EE adj. (a-li-zé — du provenç. *alitzat*, même sens). Lisse, poli. *Au milieu de la voie ordinaire se trouve un tûgan en fonte, ALISSA à l'intérieur.* (Bouillet). V. ALAZE.

**ALISER** s. m. (a-li-zi-é). Bot. Genre d'arbres de la famille des rosacées, et de la tribu des pomacées.

**LA**, d'après *alizers* penchés sur l'onde pure... De GUELLE.

On écrit aussi ALIZIER.

— Encycl. Les alisiers sont des arbres ou arbrisseaux généralement épineux, à fleurs blanches, roses ou purpurines, groupées en corymbes ou en épis. On en trouve dans nos forêts très nombreuses, et l'alisier terminal ou à tranches (*cratogeomys terminalis*), l'alongier (*cratogeomys arita*) et l'alisier de Fontainebleau ou à larges feuilles. Ce sont des arbres d'un port élégant, dont le bois est blanc jaunâtre, très dur, d'un grain fin et serré, et susceptible d'un beau poli.

Ce bois est excellent et très recherché pour les ouvrages de tour, l'ébénisterie, la tabletterie, la mécanique, la lutherie, etc. Les fruits donnent de l'eau-de-vie par la distillation; on en fait aussi du vinaigre.

A ce genre appartient encore l'abépinie et l'azerolier, le buisson ardent, si remarquable par ses fruits à fruits petits, rouges, et quelques espèces américaines, qui sont souvent cultivées dans les jardins d'agrément.

**ALISMACE**, EE adj. (a-liss-masé — rad. *alisme*). Bot. Qui ressemble à un alisme. On dit aussi ALISMOÏDE.

— s. f. pl. Famille de plantes monocotylédones.

— Encycl. Les alismacées sont des plantes herbacées, en rosettes vivaces et croissant dans les lieux humides et sur le bord des eaux. Elles ont des rhizomes (tiges souterraines) charnus, feuillés; des feuilles pétiolées, engainantes à leur base; des fleurs présentant trois à six divisions libres ou à peine soudées par la base dont les trois extérieures simulent un calice et les trois intérieures une corolle; un fruit composé de petits carpelles secs, plus ou moins ombreux, et des graines dépourvues d'albumen.

Ces plantes sont répandues dans tous les pays, mais surtout en Europe et dans l'Amérique du nord, où leurs fleurs assez brillantes embellissent les étangs et les ruisseaux. Elles sont généralement acres; mais leurs rhizomes sont souvent alimentaires.

Les genres principaux sont l'alsime, appelé aussi *fluteau* ou *plantain d'eau*, et la sagittaire ou flecheire.

**ALISME** ou **ALISMA** s. m. (a-lis-me, sma — du gr. *alisma*, plantain d'eau). Bot. Genre de la famille des alismacées, dont l'espèce la plus connue est le plantain d'eau (*alisma plantago*), commun dans les marais, et réputé nuisible pour les bestiaux. On a vanté, mais sans succès, son usage comme spécifique contre la rage. *Le nenoufar y étale ses larges feuilles, l'ALISMA y vendit comme une mousse.* (Th. Gaut.)

**ALISME**, EE adj. (a-li-smé — rad. *alisme*). Bot. Qui ressemble à un alisme.

— s. f. pl. Tribu de la famille des alismacées, ayant pour type le genre alsime.

**ALISMOÏDE** adj. (a-lismo-i-de — de *alisme*, et du gr. *oidos*, forme, ressemblance). Bot. Syn. de *alisma*.

**ALISMORCHIDE** s. f. (a-li-smor-ki-de — de *alisme*, et du gr. *orchis*, orchis). Bot. Genre de la famille des orchidées.

**ALISO** ou **ELISO**, ville de l'ancienne Germanie, où Drusus éleva une forteresse qui tomba au pouvoir des Germains après la défaite de Varus.

**ALISON** s. f. (a-li-zon — sans doute pour *Alison*). Nom donné aux sottrettes de comédie: *Taisez-vous, Alison, vous n'êtes qu'une folle.* SCARRON.

**ALISON** (le baronnet sir ARCHIBALD), historien anglais, né à Kenley en 1792, mort en 1867. Ayant fait ses études à l'université d'Edimbourg, il fut reçu docteur en droit civil, membre agrégé de la Société royale d'Edimbourg, etc., et avocat au barreau d'Édimbourg en 1814. Comme juriconsulte, il a écrit sur la loi criminelle écossaise dans les recueils périodiques. Nommé avocat général en 1823, il fut créé en 1834 sheriff du Lanarkshire. En 1847, les votes des étudiants l'élevèrent recteur de l'université d'Aberdeen, en lui donnant la préférence sur lord Macaulay. En 1852, il fut de même élu lord-recteur de l'université de Glasgow, et après une vive compétition entre sa candidature et celle de lord Palmerston, les suffrages des étudiants firent triompher ses titres à cet honneur, qui est très-recherché en Angleterre par tous les hommes distingués. Le 8 juin 1852, la reine Victoria le fit baronnet durant le ministère de lord Derby.

Sir Archibald Alison est le Canto anglais. Dans ses nombreux et longs travaux, il a traité de matières très-diverses : histoire générale et histoire particulière, économie politique et législation, il a composé 35 volumes environ. Mais l'œuvre capitale de l'écrivain écossais, celle qui mérite de fixer principalement l'attention des lecteurs du continent, est son *Histoire de l'Europe durant la révolution française* (Paris, 1825), ouvrage qui marque le commencement de la french Revolution, in 1792, to the Restoration of the Bourbons, in 1815). Cet ouvrage forme 14 volumes; le premier parut en 1839. Il en a été publié jusqu'en 1861, six éditions, dont la première à 25,000 exemplaires, et une autre à 12,000; plus de 100,000 exemplaires ont été vendus en Amérique. Cette histoire a été vulgarisée par des traductions en langues française, allemande, arabe et hindoustane. Certains critiques lui ont reproché de la prolixité; d'autres, au contraire, l'ont accusé de sécheresse. Mais depuis, imitant judicieusement M. Thiers, son émule français, César Cantu et M. Henri Martin, qui tous ont écrit, abrégé ou refondu leurs grandes compositions historiques, l'auteur a introduit dans les dernières éditions les améliorations utiles et les changements nécessaires, et a donné une suite à son premier travail, qu'il a conduit jusqu'à l'avènement de Napoléon III. Cette continuation, en 8 volumes, n'a pas eu le même succès que le premier type; en effet, les événements subsistants, et les personnages vivants encore pour la plupart. Cependant cet ouvrage supplémentaire, dont le dernier tome a paru seulement en 1859, a eu presque aussitôt deux éditions; la première publiée à 5,000 exemplaires, et la seconde, à 9,000. De même que Macaulay, son compatriote universitaire, Alison a écrit des *Mélanges* (Miscellaneous works), et de nombreux *Essais* parus dans le *Blackwood Magazine*, de 1830 à 1850. On lui doit une remarquable *Vie du duc de Marlborough* (en 2 volumes), qui compte trois éditions, et la librairie anglaise a annoncé une *Vie de lord Castlereagh* (en 2 volumes), déjà livrée à l'impression. Ses travaux juridiques, d'Alison, *Principes et Pratique du Droit criminel écossais* (Principles and Practice of Scotch criminal Law), sont autorisés dans la jurisprudence de l'Écosse comme une polle pers au parti de son époque, et ont été réimprimés en 1845, 1845, in-80). Un livre plus sérieux que les mémoires précédents, comme ayant survécu aux circonstances, les *Principes de la population* (2 volumes), est particulièrement dirigé contre les théories économiques de l'école de Manchester. — Un des fils de sir Archibald, le colonel Alison, a été, en 1857, durant la révolte de l'Inde, secrétaire militaire de lord Clyde, et le major Alison, son autre fils, aide de camp du même général.

**ALISON** (William), publiciste anglais, frère du précédent, a publié sur les résultats de l'assistance publique un livre dont l'influence a été considérable : *Observations sur l'assistance des pauvres en Écosse et de ses effets sur l'état hygienique des grandes villes* (Observations on the management of the poor in Scotland, etc.; Edimbourg, in-80). Il est encore l'auteur de plusieurs ouvrages, tels que : *Esquisses de Physiologie* (Outlines of Physiology, 1839); *Esquisses de Pathologie et de Médecine pratique* (Outlines of Pathology, etc., 1843); *Remarques sur les lois de la mécanique* (D'Origny); *D'Europe en Amérique, ou son écrit sur les vents ALIZES*, etc. (Michelet.) On écrit aussi ALISE.

— S'empl. substantiv. : *Les ALIZES font naître des remous ou des contre-courants qui impriment à la direction aux vents régnants des deux zones tempérées.* (De Humboldt.)

— Encycl. Les vents alizés soufflent de l'E. à l'O. dans les régions intertropicales, de l'E.-N.-E. à l'O.-S.-O. dans l'hémisphère boreal, et de l'E.-S.-E. à l'O.-N.-O. dans l'hémisphère austral. Ils ont pour cause la chaleur excessi-

ve du sol dans la zone torride, et le mouvement de rotation de la terre. L'air des régions équatoriales violemment échauffé monte et se dirige vers les pôles N. et S., en déplaçant quelques masses d'air plus froides. En même temps, l'air glacial et dense des pôles s'écoule, en vertu des lois de l'équilibre des fluides, remplir le vide causé par la dilatation excessive de l'atmosphère équatoriale. Les deux courants d'air inférieur qui, si la terre était immobile, iraient du N. au S. au-dessus de l'équateur, et du S. au N. au-dessous de cette ligne, mais la terre, en tournant sur elle-même de l'O. à l'E., communique à l'air atmosphérique sa vitesse de rotation. Or, tous les points de la surface terrestre exécutent leur révolution diurne dans le même temps ont une vitesse fort inégale : cette vitesse diminue graduellement de l'équateur aux pôles où elle est rigoureusement nulle. Par conséquent, les molécules d'air qui viennent des pôles à l'équateur arrivent en chaque point de leur voyage avec une vitesse de rotation propre qui est moindre que celle des régions terrestres où elles se trouvent transportées. Les objets fixes de ces régions tournant plus vite que l'air enveloppant, le frottement de l'O. à l'E. avec l'exces de vitesse, s'oppose aux vents régnants de l'équateur, qui sont en repos, et ils reçoivent l'impulsion du vent en sens contraire, c'est-à-dire de l'E. à l'O. Ce mouvement, qui est relatif à l'observateur, en se combinant avec la vitesse propre de rotation de la terre, détermine les vents régnants de l'équateur, leur donne la direction oblique. Les alizes qui règnent des deux côtés de l'équateur présentent ainsi des obliques opposées qui s'influencent l'une l'autre, et qui tendent à s'annuler. Ce dernier effet a lieu jusqu'en 1190, lorsqu'il partit pour la croisade, et Alix fut gouverner avec beaucoup de sagesse et de fermeté. Elle mourut en 1206.

**ALITTE** passagèrement la femme, la laisse fort poétique. (Michelet.)

— Péch. *Aliter des anchois, des harengs, etc.*, Les ranger dans les caques, par couches, par lits.

**Salter**, v. pr. Se mettre au lit par suite de maladie, d'infirmités, de vieillesse : *Le médecin avait déclaré que le moment où le wellard SALTERAIT serait celui de sa mort.* (Balz.) Par ext. Tomber malade.

**Syn.** *Salter*, se mettre au lit. On se met au lit pour se coucher ou se reposer; on *salte* pour cause de maladie.

**ALITES** s. m. pl. (a-li-te — du lat. *alies*, alits, oiseau). Antiq. rom. Oiseaux qui indiquent l'avenir par leur façon de manger.

**ALITRON** s. f. (a-li-tron — du lat. *alitra*, aile, et *tron*). Entom. Partie postérieure du tronc des insectes, sur laquelle s'implantent les ailes.

**ALITTA**, divinité arabe, la même que Vénus, suivant Hérodote.

**ALITURGIQUE** adj. (a-li-tur-ji-ke — de *alitur*, et *liturgie*). Se dit de jours qui n'ont pas d'office particulier : *Les vendredis étaient aliturques dans l'Église d'Alexandrie.*

**ALIX** s. m. (a-li-ks). Bot. Genre de plantes de la famille des composées, renfermant des arbrisseaux de l'Afrique australe.

**ALIX** DE CHAMPAGNE, quatrième fille de Thibaut IV, comte de Champagne; femme de Louis VII, roi de France, et mère de Philippe Auguste. Ce dernier lui confia la régence en 1190, lorsqu'il partit pour la croisade, et Alix fut gouverner avec beaucoup de sagesse et de fermeté. Elle mourut en 1206.

**ALIXAN**, bourg du départ. de la Drôme, arrond. de la Vil. de Valence, 2,489 hab. C'était autrefois une ville assez importante, qui fut presque entièrement détruite par un incendie en 1345.

**ALIZARI** s. m. (a-li-za-ri). Techn. Racine entière de la garance : *L'ALIZARI ne reçoit le nom spécial de garance que lorsqu'il a été préparé.* (Girardin.) Les ALIZARS sont très-peu employés pour les opérations de la teinture, et il n'y a guère que les ALIZARS d'Avignon, et d'Auvergne qui se trouvent sur les marchés de France. (Girardin.)

**ALIZARINE** s. f. (a-li-za-rine — rad. *alizarine*, racine de garance). Chim. Matière colorante que l'on extrait de la racine de garance, et qui se présente sous forme de petites aiguilles rouges orangées.

— Encycl. *L'alizarine* est inodore, insipide, soluble dans l'éther et dans l'alcool, beaucoup moins soluble dans l'eau bouillante, et à peine dans l'eau froide. Elle se dissout dans l'eau à 250; elle donne avec les alcalis des dissolutions de couleur ponce. Sa formule est C<sub>20</sub>H<sub>16</sub>O<sub>6</sub>. Sous l'influence de l'acide azotique faible et bouillant, elle se transforme en un acide appelé par quelques chimistes *acide alizarique*, mais plus souvent désigné sous le nom d'*acide phtalique*.

Pour obtenir l'alizarine, on mêle de la garance en poudre avec les deux tiers de son poids d'acide sulfurique concentré; au bout de quelques jours on jette le mélange dans l'eau et l'on en enlève la partie par des lavages répétés. Le résidu, appelé *garancine* ou *charbon sulfurique*, n'est autre chose que de la matière carbonneuse imprégnée d'alizarine. On traite ce produit d'abord par l'alcool froid, qui le dépouille des matières grasses, puis par l'alcool bouillant, qui s'empare de l'alizarine; la distillation permet ensuite de séparer l'alcool. On peut encore préparer l'alizarine en soumettant la garancine à une chaleur graduellement portée jusqu'à 250°. On obtient ainsi des cristaux d'alizarine, qui, pour être parfaitement purs, n'ont besoin que d'être lavés à l'éther.

*L'alizarine* donne, avec les tissus mordanzés, toutes les nuances que donne la garance elle-même. Elle a été découverte par Robiquet, et le major Alison, son autre fils, aide de camp du même général.

**ALIZARINE** (William), publiciste anglais, frère du précédent, a publié sur les résultats de l'assistance publique un livre dont l'influence a été considérable : *Observations sur l'assistance des pauvres en Écosse et de ses effets sur l'état hygienique des grandes villes* (Observations on the management of the poor in Scotland, etc.; Edimbourg, in-80). Il est encore l'auteur de plusieurs ouvrages, tels que : *Esquisses de Physiologie* (Outlines of Physiology, 1839); *Esquisses de Pathologie et de Médecine pratique* (Outlines of Pathology, etc., 1843); *Remarques sur les lois de la mécanique* (D'Origny); *D'Europe en Amérique, ou son écrit sur les vents ALIZES*, etc. (Michelet.) On écrit aussi ALISE.

**ALIZARQUE** adj. (a-li-za-ri-ke — rad. *alizarine*). Chim. Se dit d'un acide plus souvent désigné sous le nom d'*acide phtalique*. V. ce mot.

**ALIZE** s. f. V. ALISE.

**ALIZÉ** adj. m. (a-li-zé — du prov. *aliziât*, un, uniforme). Métour. Se dit de certains vents réguliers qui soufflent pendant toute l'année de l'est à l'ouest dans les régions tropicales : *Un soir, environ une demi-heure après le coucher du soleil, le vent ALIZÉ du sud-est se ralentit, comme l'arrivé l'ordinaire vers le matin.* (B. de St-P.) Les vents ALIZÉS sont très-réguliers dans la zone intertropicale. (Arago.)

**ALITÉ**, EE (a-li-té) part. pass. du v. *Aliter*. Qui est au lit : *Un malade ALITÉ.* Elle est ALITÉE depuis hier. (Acad.)

— Substantiv. : *Il se contenta de regarder avec un certain attendrissement cette pauvre ALITÉE, qu'une éruption venait contraignant à garder le silence.* (Alex. Dumas.)

**ALITER** v. a. on tr. (a-li-té — rad. *lité*). Mettre dans le lit; forcer, réduire à garder le lit : *Elle était si faible que j'ai été forcé de l'ALITER.* Je ne fus content que lorsque le *lité* ALITER. Cette blessure l'ALITÉ pendant trois mois. (Acad.) *Le drame de l'accouchement, qui*

sive du sol dans la zone torride, et le mouvement de rotation de la terre. L'air des régions équatoriales violemment échauffé monte et se dirige vers les pôles N. et S., en déplaçant quelques masses d'air plus froides. En même temps, l'air glacial et dense des pôles s'écoule, en vertu des lois de l'équilibre des fluides, remplir le vide causé par la dilatation excessive de l'atmosphère équatoriale. Les deux courants d'air inférieur qui, si la terre était immobile, iraient du N. au S. au-dessus de l'équateur, et du S. au N. au-dessous de cette ligne, mais la terre, en tournant sur elle-même de l'O. à l'E., communique à l'air atmosphérique sa vitesse de rotation. Or, tous les points de la surface terrestre exécutent leur révolution diurne dans le même temps ont une vitesse fort inégale : cette vitesse diminue graduellement de l'équateur aux pôles où elle est rigoureusement nulle. Par conséquent, les molécules d'air qui viennent des pôles à l'équateur arrivent en chaque point de leur voyage avec une vitesse de rotation propre qui est moindre que celle des régions terrestres où elles se trouvent transportées. Les objets fixes de ces régions tournant plus vite que l'air enveloppant, le frottement de l'O. à l'E. avec l'exces de vitesse, s'oppose aux vents régnants de l'équateur, qui sont en repos, et ils reçoivent l'impulsion du vent en sens contraire, c'est-à-dire de l'E. à l'O. Ce mouvement, qui est relatif à l'observateur, en se combinant avec la vitesse propre de rotation de la terre, détermine les vents régnants de l'équateur, leur donne la direction oblique. Les alizes qui règnent des deux côtés de l'équateur présentent ainsi des obliques opposées qui s'influencent l'une l'autre, et qui tendent à s'annuler. Ce dernier effet a lieu jusqu'en 1190, lorsqu'il partit pour la croisade, et Alix fut gouverner avec beaucoup de sagesse et de fermeté. Elle mourut en 1206.

**ALIZARI** s. m. (a-li-zi-é). V. ALISIER.

**ALKAHEST** s. m. (al-ka-est). V. ALCAHEST.

**ALKALI** s. m. (al-ka-li). V. ALCALI.

**ALKAN** (Charles-Henri-Valentin MORHANGE, dit), musicien et compositeur, né à Paris en 1813, d'une famille juive. Il a publié de nombreux morceaux : un grand *Concerto*, exécuté aux concerts du Conservatoire; des *Marches*, des *Variations*, des *Études* pour le piano et l'orgue; *Souvenir des concerts du Conservatoire*, etc.

**ALKANNA** s. f. (al-ka-na — mot arab.). Bot. L'orcanaite. V. ce mot.

**ALKÉKÈGE** s. f. (al-ké-kan-je). Bot. Genre de plantes de la famille des solanées, appelé d'après le nom d'un prince de Chine. Matière colorante que l'on extrait de la racine de garance, et qui se présente sous forme de petites aiguilles rouges orangées.

**ALKERMÈS** s. m. (al-kèr-mèss — de l'arab. *alk*, le, et *kermès*). Liqueur de table fort connue, mais surtout usitée en médecine, sous le nom de *kermès végétal* qu'on emploie pour la colorer en rouge. *L'alkermès* nous vient de Naples. Il se prépare avec des feuilles de laurier, du maïs, de la menthe, de la cannelle et du girofle, que l'on fait infuser dans l'alcool. On filtre cette infusion, on la distille et l'on y ajoute du sucre. *Boire un petit verre, une cuillerée d'ALKERMÈS.*

**Pharm.** *Confection d'alkermès*. Sorte d'usage de l'alkermès en pharmacie, qui est composé de grains de kermès. Il n'est plus en usage.

**ALKMAAR**, ville forte de Hollande, port sur le canal d'Amsterdam, à 25 kil. N. d'Amsterdam; 15,000 hab. Brune y vainquit le duc d'York, le 18 octobre 1799. (V. l'article suivant.) Patrie de Mélius, inventeur des lunettes d'approche.

**ALKMAAR** (BATAILLÉ D'). Après la bataille de Bergen, où les Anglo-Russes furent vaincus par le général Brune, le duc d'York, commandant en chef des troupes anglaises, se hâta de combler les vides de son armée, reprit les positions qu'il avait perdues, et entra dans Alkmaar, où il établit ses avant-postes. Le 6 octobre (1799), l'armée française fut de nouveau attaquée sur toute sa ligne. Pendant dix heures les deux armées ennemies se confrontèrent dans une mêlée sanglante, terrible, où l'on s'aborda plusieurs fois à la baïonnette. Enfin le général Brune, faisant encore sonner la charge, entraîna ses grenadiers dans un élan suprême, se mit lui-même à la tête d'un bataillon, et renversa tout ce qui tentait de lui résister; chargeant ensuite avec sa cavalerie, qui a déjà épuisée ce noble exemple, il brisa la ligne des Anglo-Russes, qui ne peuvent ni se maintenir dans leurs positions, ni se rallier, et qui furent en désordre jusqu'à Egmont, et laissant sur le champ de bataille quinze cents prisonniers et onze pièces de canon. Le duc d'York, qui s'était bercé de l'espoir de s'ouvrir le chemin d'Amsterdam par la dispersion de l'armée française, évacua précipitamment Alkmaar et commença

laitement étranger, et l'allaitement artificiel. — L'allaitement maternel doit être regardé, en sens générale, comme le meilleur et pour l'enfant et pour la mère. L'enfant y trouve avec son nourrisson naturellement en harmonie avec son âge et avec ses besoins, et la mère une condition de régularité pour les phénomènes de l'état puerpéral. Au point de vue moral, l'allaitement est associé avec raison complète et réelle. Mais, n'en déplaise à Jean-Jacques, dit M. Michel Lévy, bien des femmes sont forcées de renoncer au doux office de l'allaitement, les unes par l'excitabilité de leur système nerveux, les autres par les défauts de leur constitution physique. A défaut de l'allaitement maternel, il faut alors avoir recours à l'allaitement étranger.

L'allaitement étranger consiste à faire têter à l'enfant le lait d'une nourrice. Il importe que celle-ci soit exempte de toute maladie et de toute diathèse morbide, qu'elle soit d'humeur gaie et d'un caractère égal, et que son lait ne date pas d'un accouchement trop éloigné. L'allaitement artificiel est le plus défavorable à l'enfant; il consiste à le nourrir de lait pur ou coupé, qu'on lui donne à l'aide d'une cuiller, d'un verre, ou d'un biberon. On doit employer de préférence le lait qui ressemble le plus au lait de la femme; par exemple, le lait d'ânesse. Si l'on est obligé de faire usage d'un lait plus épais et plus caseux, comme celui de vache, il faut avoir soin de le délayer avec de l'eau forte ou du glucose. Quant au moyen de donner la nourriture à l'enfant, on doit préférer un biberon disposé de manière à exiger de l'enfant les mouvements de succion.

**ALLAITER** v. a. ou tr. (al-lâ-té — du lat. *allactare*, donner son lait). Nourrir de son lait. Les sauteuses de Genouilly ont allaité leurs enfants jusqu'à l'âge de cinq ans, et quelquefois jusqu'à six ou sept ans. (Bull.) La louve allaitait ses petits pendant quelques semaines, et leur apprend bientôt à se nourrir. (Bull.) Romulus fut attaché à sa nourrice; Romulus fut attaché à la louve qui l'avait allaité. (J.-J. ROUSS.) Les pêcheurs du Groënland ont raconté la manière dont la baléine allaitait son baleineau. (Lacép.) Il y a des mamelles fébriles, fautes d'une bouchée de pain pour soutenir leurs esprits nourrissons. (Chateaub.) Dans l'ordre naturel, une mère qui ne se nourrit pas de son lait, n'a pas de lait. (Lacép.) Il faut allaiter les enfants le plus longtemps possible. (Maquél.) Les énormes cétacés embrassent également contre la poitrine, ou se trouvent les mamelles, les petits qu'ils allaitent ainsi qu'ils le font les mères.

**ALLAITER** v. a. ou tr. (al-lâ-té — du lat. *allactare*, donner son lait). Nourrir de son lait. Les sauteuses de Genouilly ont allaité leurs enfants jusqu'à l'âge de cinq ans, et quelquefois jusqu'à six ou sept ans. (Bull.) La louve allaitait ses petits pendant quelques semaines, et leur apprend bientôt à se nourrir. (Bull.) Romulus fut attaché à sa nourrice; Romulus fut attaché à la louve qui l'avait allaité. (J.-J. ROUSS.) Les pêcheurs du Groënland ont raconté la manière dont la baléine allaitait son baleineau. (Lacép.) Il y a des mamelles fébriles, fautes d'une bouchée de pain pour soutenir leurs esprits nourrissons. (Chateaub.) Dans l'ordre naturel, une mère qui ne se nourrit pas de son lait, n'a pas de lait. (Lacép.) Il faut allaiter les enfants le plus longtemps possible. (Maquél.) Les énormes cétacés embrassent également contre la poitrine, ou se trouvent les mamelles, les petits qu'ils allaitent ainsi qu'ils le font les mères.

**ALLAITER** v. a. ou tr. (al-lâ-té — du lat. *allactare*, donner son lait). Nourrir de son lait. Les sauteuses de Genouilly ont allaité leurs enfants jusqu'à l'âge de cinq ans, et quelquefois jusqu'à six ou sept ans. (Bull.) La louve allaitait ses petits pendant quelques semaines, et leur apprend bientôt à se nourrir. (Bull.) Romulus fut attaché à sa nourrice; Romulus fut attaché à la louve qui l'avait allaité. (J.-J. ROUSS.) Les pêcheurs du Groënland ont raconté la manière dont la baléine allaitait son baleineau. (Lacép.) Il y a des mamelles fébriles, fautes d'une bouchée de pain pour soutenir leurs esprits nourrissons. (Chateaub.) Dans l'ordre naturel, une mère qui ne se nourrit pas de son lait, n'a pas de lait. (Lacép.) Il faut allaiter les enfants le plus longtemps possible. (Maquél.) Les énormes cétacés embrassent également contre la poitrine, ou se trouvent les mamelles, les petits qu'ils allaitent ainsi qu'ils le font les mères.

**ALLAITER** v. a. ou tr. (al-lâ-té — du lat. *allactare*, donner son lait). Nourrir de son lait. Les sauteuses de Genouilly ont allaité leurs enfants jusqu'à l'âge de cinq ans, et quelquefois jusqu'à six ou sept ans. (Bull.) La louve allaitait ses petits pendant quelques semaines, et leur apprend bientôt à se nourrir. (Bull.) Romulus fut attaché à sa nourrice; Romulus fut attaché à la louve qui l'avait allaité. (J.-J. ROUSS.) Les pêcheurs du Groënland ont raconté la manière dont la baléine allaitait son baleineau. (Lacép.) Il y a des mamelles fébriles, fautes d'une bouchée de pain pour soutenir leurs esprits nourrissons. (Chateaub.) Dans l'ordre naturel, une mère qui ne se nourrit pas de son lait, n'a pas de lait. (Lacép.) Il faut allaiter les enfants le plus longtemps possible. (Maquél.) Les énormes cétacés embrassent également contre la poitrine, ou se trouvent les mamelles, les petits qu'ils allaitent ainsi qu'ils le font les mères.

**ALLAITER** v. a. ou tr. (al-lâ-té — du lat. *allactare*, donner son lait). Nourrir de son lait. Les sauteuses de Genouilly ont allaité leurs enfants jusqu'à l'âge de cinq ans, et quelquefois jusqu'à six ou sept ans. (Bull.) La louve allaitait ses petits pendant quelques semaines, et leur apprend bientôt à se nourrir. (Bull.) Romulus fut attaché à sa nourrice; Romulus fut attaché à la louve qui l'avait allaité. (J.-J. ROUSS.) Les pêcheurs du Groënland ont raconté la manière dont la baléine allaitait son baleineau. (Lacép.) Il y a des mamelles fébriles, fautes d'une bouchée de pain pour soutenir leurs esprits nourrissons. (Chateaub.) Dans l'ordre naturel, une mère qui ne se nourrit pas de son lait, n'a pas de lait. (Lacép.) Il faut allaiter les enfants le plus longtemps possible. (Maquél.) Les énormes cétacés embrassent également contre la poitrine, ou se trouvent les mamelles, les petits qu'ils allaitent ainsi qu'ils le font les mères.

**ALLAITER** v. a. ou tr. (al-lâ-té — du lat. *allactare*, donner son lait). Nourrir de son lait. Les sauteuses de Genouilly ont allaité leurs enfants jusqu'à l'âge de cinq ans, et quelquefois jusqu'à six ou sept ans. (Bull.) La louve allaitait ses petits pendant quelques semaines, et leur apprend bientôt à se nourrir. (Bull.) Romulus fut attaché à sa nourrice; Romulus fut attaché à la louve qui l'avait allaité. (J.-J. ROUSS.) Les pêcheurs du Groënland ont raconté la manière dont la baléine allaitait son baleineau. (Lacép.) Il y a des mamelles fébriles, fautes d'une bouchée de pain pour soutenir leurs esprits nourrissons. (Chateaub.) Dans l'ordre naturel, une mère qui ne se nourrit pas de son lait, n'a pas de lait. (Lacép.) Il faut allaiter les enfants le plus longtemps possible. (Maquél.) Les énormes cétacés embrassent également contre la poitrine, ou se trouvent les mamelles, les petits qu'ils allaitent ainsi qu'ils le font les mères.

**ALLAITER** v. a. ou tr. (al-lâ-té — du lat. *allactare*, donner son lait). Nourrir de son lait. Les sauteuses de Genouilly ont allaité leurs enfants jusqu'à l'âge de cinq ans, et quelquefois jusqu'à six ou sept ans. (Bull.) La louve allaitait ses petits pendant quelques semaines, et leur apprend bientôt à se nourrir. (Bull.) Romulus fut attaché à sa nourrice; Romulus fut attaché à la louve qui l'avait allaité. (J.-J. ROUSS.) Les pêcheurs du Groënland ont raconté la manière dont la baléine allaitait son baleineau. (Lacép.) Il y a des mamelles fébriles, fautes d'une bouchée de pain pour soutenir leurs esprits nourrissons. (Chateaub.) Dans l'ordre naturel, une mère qui ne se nourrit pas de son lait, n'a pas de lait. (Lacép.) Il faut allaiter les enfants le plus longtemps possible. (Maquél.) Les énormes cétacés embrassent également contre la poitrine, ou se trouvent les mamelles, les petits qu'ils allaitent ainsi qu'ils le font les mères.

**ALLAITER** v. a. ou tr. (al-lâ-té — du lat. *allactare*, donner son lait). Nourrir de son lait. Les sauteuses de Genouilly ont allaité leurs enfants jusqu'à l'âge de cinq ans, et quelquefois jusqu'à six ou sept ans. (Bull.) La louve allaitait ses petits pendant quelques semaines, et leur apprend bientôt à se nourrir. (Bull.) Romulus fut attaché à sa nourrice; Romulus fut attaché à la louve qui l'avait allaité. (J.-J. ROUSS.) Les pêcheurs du Groënland ont raconté la manière dont la baléine allaitait son baleineau. (Lacép.) Il y a des mamelles fébriles, fautes d'une bouchée de pain pour soutenir leurs esprits nourrissons. (Chateaub.) Dans l'ordre naturel, une mère qui ne se nourrit pas de son lait, n'a pas de lait. (Lacép.) Il faut allaiter les enfants le plus longtemps possible. (Maquél.) Les énormes cétacés embrassent également contre la poitrine, ou se trouvent les mamelles, les petits qu'ils allaitent ainsi qu'ils le font les mères.

**ALLAITER** v. a. ou tr. (al-lâ-té — du lat. *allactare*, donner son lait). Nourrir de son lait. Les sauteuses de Genouilly ont allaité leurs enfants jusqu'à l'âge de cinq ans, et quelquefois jusqu'à six ou sept ans. (Bull.) La louve allaitait ses petits pendant quelques semaines, et leur apprend bientôt à se nourrir. (Bull.) Romulus fut attaché à sa nourrice; Romulus fut attaché à la louve qui l'avait allaité. (J.-J. ROUSS.) Les pêcheurs du Groënland ont raconté la manière dont la baléine allaitait son baleineau. (Lacép.) Il y a des mamelles fébriles, fautes d'une bouchée de pain pour soutenir leurs esprits nourrissons. (Chateaub.) Dans l'ordre naturel, une mère qui ne se nourrit pas de son lait, n'a pas de lait. (Lacép.) Il faut allaiter les enfants le plus longtemps possible. (Maquél.) Les énormes cétacés embrassent également contre la poitrine, ou se trouvent les mamelles, les petits qu'ils allaitent ainsi qu'ils le font les mères.

**ALLAITER** v. a. ou tr. (al-lâ-té — du lat. *allactare*, donner son lait). Nourrir de son lait. Les sauteuses de Genouilly ont allaité leurs enfants jusqu'à l'âge de cinq ans, et quelquefois jusqu'à six ou sept ans. (Bull.) La louve allaitait ses petits pendant quelques semaines, et leur apprend bientôt à se nourrir. (Bull.) Romulus fut attaché à sa nourrice; Romulus fut attaché à la louve qui l'avait allaité. (J.-J. ROUSS.) Les pêcheurs du Groënland ont raconté la manière dont la baléine allaitait son baleineau. (Lacép.) Il y a des mamelles fébriles, fautes d'une bouchée de pain pour soutenir leurs esprits nourrissons. (Chateaub.) Dans l'ordre naturel, une mère qui ne se nourrit pas de son lait, n'a pas de lait. (Lacép.) Il faut allaiter les enfants le plus longtemps possible. (Maquél.) Les énormes cétacés embrassent également contre la poitrine, ou se trouvent les mamelles, les petits qu'ils allaitent ainsi qu'ils le font les mères.

**ALLAITER** v. a. ou tr. (al-lâ-té — du lat. *allactare*, donner son lait). Nourrir de son lait. Les sauteuses de Genouilly ont allaité leurs enfants jusqu'à l'âge de cinq ans, et quelquefois jusqu'à six ou sept ans. (Bull.) La louve allaitait ses petits pendant quelques semaines, et leur apprend bientôt à se nourrir. (Bull.) Romulus fut attaché à sa nourrice; Romulus fut attaché à la louve qui l'avait allaité. (J.-J. ROUSS.) Les pêcheurs du Groënland ont raconté la manière dont la baléine allaitait son baleineau. (Lacép.) Il y a des mamelles fébriles, fautes d'une bouchée de pain pour soutenir leurs esprits nourrissons. (Chateaub.) Dans l'ordre naturel, une mère qui ne se nourrit pas de son lait, n'a pas de lait. (Lacép.) Il faut allaiter les enfants le plus longtemps possible. (Maquél.) Les énormes cétacés embrassent également contre la poitrine, ou se trouvent les mamelles, les petits qu'ils allaitent ainsi qu'ils le font les mères.

la situation avec une raison ferme et soignée. Ses principales créations sont : Mme de Léry, du *Copernic*, la comtesse de Clairmont, de *Lady Tartuffe*; la mère, de *la Jolie fait peur*; Mme de Vitre, de *Périt en la demeure*; la marquise, de *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*; la mère, de *Par droit de comédie*. — Elle avait épousé M. Allan, acteur distingué, qui, après avoir fait partie d'une troupe ambulante dirigée par Luczet, père de l'artiste du Palais-Royal, obtint de brillants succès au Gymnase, et plus tard, accompagné à Paris à Saint-Etienne, où il tint l'emploi des premiers rôles avec elle sur le théâtre français de cette ville.

**ALLANCHÉ**, ch.-l. de cant. (Cantal), arrond. de Murat; popul. aggl. 976 hab. — Pop. tot. 2,125 hab.

**ALLANIE** s. f. (al-la-ni-é — de *Allen Cunningham*, n. d'un bot. angl.). Bot. Genre de plantes de la famille des légumineuses, tribu des swartziiées, dont la seule espèce connue est un grand arbre, originaire de la Guyane.

**ALLANTÉ** s. f. (al-la-ni-té), Minér. Substance découverte au Groënland, et considérée comme un silicate de cérium.

**ALLANT** (a-lan) part. prés. du v. Aller; Les enfants s'allantent en allant; ils y parviennent au bout du cercle; mais les hommes sautes se rient de leur simplicité. (Nicole.) En jetant un coup d'œil, je vis les gens de la maison ALLANT et venant, tous affarés, torse à torse, ou de gauche, ou de droite, ou de la Pouille, mourut ALLANT en Palestine. (Chateaub.)

Elle offre d'avertir de tout ce qui se passe. Sautant, allant de place en place. LA FONTAINE.

**ALLANT ANTE** adv. (a-lan, an-té — rad. aller). Qui aime la marche, le mouvement; C'est un homme ALLANT. Une femme fort ALLANTE. (Acad.) Elle est toujours ALLANTE et venante. (Mme de Sév.) *Le mariage n'est pas un jeu, c'est une affaire; il faut y aller avec la force, la vigueur nécessaire pour aller; Me voilà vieux; je ne suis plus guère ALLANT.*

— Substantif. Celui qui va. N'est usité que dans cette locut. *allants et venants*: Cette maison est ouverte aux ALLANTS et aux VENANTS. (Acad.) Une maudite alberge, des ALLANTS et VENANTS, un vacarme d'enfer... (P.-L. COUR.) Sale et productif comme le commerce, ce passage, toujours plein d'ALLANTS et de VENANTS, de charrettes, de haquets, est d'un aspect rassurant. (Balz.)

**ALLANTE** s. m. (al-lan-té — du gr. *allas*, allants, saucisse). Genre d'insectes hyménoptères qui renferme un très-grand nombre d'espèces, dont la plupart habitent l'Europe.

**ALLANTITES** s. m. pl. (al-lan-ti-té — rad. aller). Entom. Tribu d'insectes appartenant à la famille des tenthréidés, dans l'ordre des hyménoptères.

**ALLANTOATE** s. m. (al-lan-to-ate — rad. allantoïde). Chim. Nom générique des sels produits par la combinaison de l'acide allantoïque avec une base salifiable.

**ALLANTODIE** s. f. (al-lan-to-di — du gr. *allas*, allants, saucisse; *eidos*, forme). Bot. Genre de fougères de la Nouvelle-Hollande, voisin du genre athyrium.

**ALLANTOÏDE** s. f. (al-lan-toï-de — du gr. *allas*, allants, boyau; *eidos*, forme). Anat. Une des membranes qui appartiennent aux fœtus des mammifères, et qui n'existe dans le fœtus de l'homme qu'à l'état rudimentaire. — Adjectif: La vésicule ALLANTOÏDE.

— Encycl. La vésicule allantoïde nait de la partie postérieure ou caudale de l'embryon de l'homme, et se développe au moment où la vésicule ombilicale destinée à se resorber s'isole de l'intestin. Étranglée par la formation de l'ombilic, elle se divise en deux parties renflées, séparées par une partie intermédiaire plus étroite. La partie située dans l'abdomen dit s'est dessinée sous le nom de vaisseaux allantoïdiens; elle est destinée à se resorber; la partie extérieure au fœtus, très-riche en vaisseaux, constitue l'allantoïde proprement dite, laquelle s'accroît rapidement, gagne l'enveloppe extérieure de l'œuf, et concourt à la formation du chorion; quant à la partie intermédiaire qui fait communiquer les deux autres, elle prend le nom d'ouraque. Les vaisseaux qui circulent à la surface de l'allantoïde proprement dite sont dessinés sous le nom de vaisseaux allantoïdiens et deviendront plus tard les vaisseaux du cordon. La communication entre l'allantoïde proprement dite et la vessie urinaire s'oblitére vers le quarantième jour, et l'ouraque se transforme en un cordon fibreux. Chez les ruminants et le porc, l'allantoïde constitue un long boyau placé entre le chorion et l'amnios, qui a une partie moyenne continue à l'ouraque et deux branches.

**ALLANTOÏDIN**, ENNE adj. (al-lan-toï-di-an, -ène — du lat. *allantoides*). Anat. Se dit du liquide contenu dans la cavité de l'allantoïde proprement dite et la vessie urinaire s'oblitére vers le quarantième jour, et l'ouraque se transforme en un cordon fibreux. Chez les ruminants et le porc, l'allantoïde constitue un long boyau placé entre le chorion et l'amnios, qui a une partie moyenne continue à l'ouraque et deux branches.

**ALLANTOÏNE** s. f. (al-lan-toï-ne — rad. allantoïde). Chim. Substance qui existe toute formée dans la liqueur ammoniacale des vaches,

où elle a été découverte par Vanquelin et Buisson.

— Encycl. L'allantoïne est insipide, inodore et sans action sur les couleurs végétales. Elle cristallise en prismes incolores, très-brillants. Elle est peu soluble dans l'eau froide, assez soluble dans l'eau bouillante. Traitée par l'acide azotique ou l'acide chlorhydrique, elle se décompose en acide allantoïque et en urée. On l'obtient artificiellement en faisant bouillir de l'acide urique avec de l'eau, tenant en suspension de l'oxyde puce de plomb. On peut l'extraire des eaux ammoniacales en redistillant ces eaux par l'évaporation jusqu'à un quart de leur volume primitif. L'allantoïne est quelquefois nommée acide allantoïque.

**ALLANTOÏQUE** adj. (al-lan-toï-ke — rad. allantoïde). Anat. Qui se rapporte à l'allantoïde.

— Chim. Acide allantoïque, l'allantoïne.

**ALLANTOPHORE** adj. (al-lan-to-fo-re — du gr. *allas*, allants, saucisse; *phoros*, qui porte). Hist. nat. Qui est muni d'organes ou d'appendices ayant la forme d'un boyau.

**ALLANTOXICON** s. m. (al-lan-to-toxikon — du gr. *allas*, allants, saucisse; *toxikon*, poison). Chim. Poisson qui se développe dans les viandes de charcuterie et dont la nature chimique est fort peu connue; il peut déterminer des accidents graves et même mortels.

**ALLANTURIQUE** adj. (al-lan-tu-ri-ke — rad. allantoïde). Chim. Sels d'un acide que l'on obtient en chauffant légèrement de l'allantoïne avec de l'acide azotique ou chlorhydrique. L'acide allantoïque est blanc, légèrement acide, déliquescence, presque insoluble dans l'eau.

**ALLA OTTAVA** loc. adv. (al-la-ot-ta-va — de l'ital. *alla*, à la; *ottava*, octave). Mus. Terme qui indique qu'un passage doit être exécuté à l'octave au-dessus ou au-dessous.

**ALLA PALESTRINA** loc. adv. (al-la-pa-le-strina — de l'ital. *alla*, à la; *Palestrina*, n. p.). Mus. Se dit d'un travail en dernier lieu pour obtenir la netteté et la beauté d'une œuvre de gravure ou de sculpture: *Il proceda à l'allestimento de sa statue avec des précautions sans nombre et des soins infinis.*

**ALLÈCHE** v. a. ou tr. (al-lê-ché — de *al-lecher*, ou plutôt du lat. *allectare*, fréquenter de l'alleche, attirer). — 1<sup>o</sup> Terme du rad. se change en é ouvert devant un n muet: *Jalèche, tu allèches*; excepté au futur et au conditionnel, où l'Acad. maintient l'f fermé: *J'allècherai, il allècherait*. Attirer, séduire en flattant le goût: *ALLÈCHE un gourmand par l'espoir d'un bon repas*. On ALLÈCHE les souris avec du lard et des noix.

Attaqués ce pâté, qui m'alleche au parfum. E. AUGER.

— Fig. Attirer par l'espérance, par le plaisir: *La douceur des plaisirs ALLÈCHE les hommes à la paresse*. (Trév.) *On l'AVAIT ALLÈCHÉ par la promesse d'une grande place*. (Acad.) *Les femmes s'aiment le mieux là où elles ont le plus de tort, l'injustice les ALLÈCHE*. (Montaigne.) *C'est un fond de jalousie vaine qui fait que la critique ALLÈCHE notre esprit*. (Goethe.) *Se prodigialité et sa sérénité imperturbable en imposent aux capitalistes, qu'ALLÈCHENT d'ailleurs des primes usuraires*. (L. Blanc.)

**ALLARGUER** v. n. ou int. V. ALARGUER.

**ALLART** (Hortense), femme de lettres, née à Paris en 1801. Elle a publié des romans: *la Conjuration d'Amboise* (1821); *Gertrude* (1827); *l'Indienne* (1832); *des Lettres sur madame de Staël*, ainsi que des études historiques: *Louvent de Médicis*; *Rienzi*; *Histoire de la république de Florence* (1837-43).

**ALLASIE** s. m. (al-la-zî — du gr. *allas*, saucisse). Bot. Genre de plantes imparfaitement connu, et rapporté avec quelque doute à la famille des cucurbitacées. La seule espèce est un arbre à feuilles digitées, originaire du Mozambique.

**ALLASSAC**, commune du dép. de la Corrèze, arrond. de Brives; pop. aggl. 1,094 hab. — Pop. tot. 3,853 hab.

**ALLIATH** ou **ALLATA**, une des trois déesses, filles du dieu suprême, que les Arabes, et particulièrement la tribu de Thakif, adoraient avant la venue de Mahomet.

**ALLA TURCA** loc. adv. (al-la-tour-ka — de l'ital. *alla*, à la; *turca*, turque). Mus. A la turque: *Un roudeau ALLA TURCA*.

**ALLA ZOPPA** loc. adv. (al-la-zop-pa — mots ital. qui signif. à la botteuse). Mus. Terme qui indique un mouvement syncopant entre deux temps sans syncopier entre deux mesures; c'est-à-dire qu'entre deux notes d'une égale valeur, se trouve une note de valeur double.

**ALLÉ, ÊE** (a-lé) part. pass. du v. Aller; Mulevrier, ALLÉ en Espagne, comme un maître aux eaux, demeure à Madrid. (St-Sim.) N'a rempli, presque jamais sans l'aïd, il s'est fait, elle n'entendit pas sans un ravissement intérieur des ALLÉS et des VENUS dans l'antichambre et des bruits au salon, qui annonçaient que sa compagnie habituelle arrivait. (Balz.) Eh bien! lui-même, dans l'intérêt de ses études, que les ALLÉS et VENUS de l'éternel ne laissent pas de contrarier un peu, a demandé à être cloîtré. (Balz.) Il suivait les ALLÉS et VENUS des voyageurs à travers les ruisseaux.

**ALLEBOTE** (a-le-bo-té) part. pass. du v. Alleboter.

**ALLEBOTE** v. n. ou int. (a-le-bo-té — rad. alleboter). Grappiller les allebotes.

**ALLEBOTEUR, EUSE** s. (a-le-bo-teur, -euse — rad. alleboter). Celui, celle qui grappille les allebotes.

**ALLÈCHANT** (al-lê-chan) part. prés. du v. Allecher.

**ALLÈCHANT, ANTE** adj. (al-lê-chan, an-té — rad. allecher). Attrayant, séduisant: *Il ni que le lard restait impassible à cette ALLÈCHANTE proposition*. (Th. Gaut.)

**ALLÈCHÉ, ÊE** (al-lê-ché) part. pass. du v. Allecher. Attiré, séduit par les choses qui ont rapport au goût, à l'odorat: *Être ALLÈCHÉ par la perspective d'un bon déjeuner*.

Maitre renard, par l'odeur alléchée, Lui tint à peu près ce langage. LA FONTAINE.

— Fig. — Être ALLÈCHÉ par l'espoir du gain, par les profits. *Plutôt ALLÈCHÉ aux mystères que rassasié de secrets, Julien alla chercher jusqu'au fond de la trêve un vieux prêtre d'Éleazar, qui passait pour rien ignorer*. (Chateaub.) *Quelques paires de France, ALLÈCHES par quatre-vingt mille livres de rente, y amenèrent leurs parents les plus riches et les plus difficiles*. (Balz.) *Faites mieux, que ce répondant attendait ALLÈCHÉ par une bonne affaire, venez demain déjeuner tous trois*. (Balz.)

Je veux qu'alléché par le titre, Maint lecteur l'achète. P. DE NEUCHÂTEAU.

**ALLÈCHEMENT** s. m. (al-lê-che-man — rad. allecher). Ce qui allèche, plat, flatte le goût: *Il n'est pas insensible aux ALLÈCHEMENTS d'un bon plat fumant sur la table*.

— Fig. Attrait, appât, amorce: Les ALLÈCHEMENTS de la volupté. *Sauvez-vous éviter les séductions de l'ALLÈCHEMENT du monde*. (J.-J. ROUSS.) *Il n'y a rien de plus à craindre que les ALLÈCHEMENTS de la fortune*. (Maur.) *Quel ALLÈCHEMENT que de mettre d'accord la beauté morale et la beauté physique*. (Balz.)

**ALLÈCHÉ** s. m. (al-lê-ché — de *al-lecher*, ou plutôt du lat. *allectare*, fréquenter de l'alleche, attirer). — 1<sup>o</sup> Terme du rad. se change en é ouvert devant un n muet: *Jalèche, tu allèches*; excepté au futur et au conditionnel, où l'Acad. maintient l'f fermé: *J'allècherai, il allècherait*. Attirer, séduire en flattant le goût: *ALLÈCHE un gourmand par l'espoir d'un bon repas*. On ALLÈCHE les souris avec du lard et des noix.

Attaqués ce pâté, qui m'alleche au parfum. E. AUGER.

— Fig. Attirer par l'espérance, par le plaisir: *La douceur des plaisirs ALLÈCHE les hommes à la paresse*. (Trév.) *On l'AVAIT ALLÈCHÉ par la promesse d'une grande place*. (Acad.) *Les femmes s'aiment le mieux là où elles ont le plus de tort, l'injustice les ALLÈCHE*. (Montaigne.) *C'est un fond de jalousie vaine qui fait que la critique ALLÈCHE notre esprit*. (Goethe.) *Se prodigialité et sa sérénité imperturbable en imposent aux capitalistes, qu'ALLÈCHENT d'ailleurs des primes usuraires*. (L. Blanc.)

**ALLÈCHÉ** v. n. ou int. V. ALARGUER.

**ALLART** (Hortense), femme de lettres, née à Paris en 1801. Elle a publié des romans: *la Conjuration d'Amboise* (1821); *Gertrude* (1827); *l'Indienne* (1832); *des Lettres sur madame de Staël*, ainsi que des études historiques: *Louvent de Médicis*; *Rienzi*; *Histoire de la république de Florence* (1837-43).

**ALLASIE** s. m. (al-la-zî — du gr. *allas*, saucisse). Bot. Genre de plantes imparfaitement connu, et rapporté avec quelque doute à la famille des cucurbitacées. La seule espèce est un arbre à feuilles digitées, originaire du Mozambique.

**ALLASSAC**, commune du dép. de la Corrèze, arrond. de Brives; pop. aggl. 1,094 hab. — Pop. tot. 3,853 hab.

**ALLIATH** ou **ALLATA**, une des trois déesses, filles du dieu suprême, que les Arabes, et particulièrement la tribu de Thakif, adoraient avant la venue de Mahomet.

**ALLA TURCA** loc. adv. (al-la-tour-ka — de l'ital. *alla*, à la; *turca*, turque). Mus. A la turque: *Un roudeau ALLA TURCA*.

**ALLA ZOPPA** loc. adv. (al-la-zop-pa — mots ital. qui signif. à la botteuse). Mus. Terme qui indique un mouvement syncopant entre deux temps sans syncopier entre deux mesures; c'est-à-dire qu'entre deux notes d'une égale valeur, se trouve une note de valeur double.

**ALLÉ, ÊE** (a-lé) part. pass. du v. Aller; Mulevrier, ALLÉ en Espagne, comme un maître aux eaux, demeure à Madrid. (St-Sim.) N'a rempli, presque jamais sans l'aïd, il s'est fait, elle n'entendit pas sans un ravissement intérieur des ALLÉS et des VENUS dans l'antichambre et des bruits au salon, qui annonçaient que sa compagnie habituelle arrivait. (Balz.) Eh bien! lui-même, dans l'intérêt de ses études, que les ALLÉS et VENUS de l'éternel ne laissent pas de contrarier un peu, a demandé à être cloîtré. (Balz.) Il suivait les ALLÉS et VENUS des voyageurs à travers les ruisseaux.

**ALLEBOTE** (a-le-bo-té) part. pass. du v. Alleboter.

**ALLEBOTE** (a-le-bo-té) part. pass. du v. Alleboter.

**ALLEBOTE** v. n. ou int. (a-le-bo-té — rad. alleboter). Grappiller les allebotes.

**ALLEBOTEUR, EUSE** s. (a-le-bo-teur, -euse — rad. alleboter). Celui, celle qui grappille les allebotes.

**ALLÈCHANT** (al-lê-chan) part. prés. du v. Allecher.

**ALLÈCHANT, ANTE** adj. (al-lê-chan, an-té — rad. allecher). Attrayant, séduisant: *Il ni que le lard restait impassible à cette ALLÈCHANTE proposition*. (Th. Gaut.)

**ALLÈCHÉ, ÊE** (al-lê-ché) part. pass. du v. Allecher. Attiré, séduit par les choses qui ont rapport au goût, à l'odorat: *Être ALLÈCHÉ par la perspective d'un bon déjeuner*.

Maitre renard, par l'odeur alléchée, Lui tint à peu près ce langage. LA FONTAINE.

— Fig. — Être ALLÈCHÉ par l'espoir du gain, par les profits. *Plutôt ALLÈCHÉ aux mystères que rassasié de secrets, Julien alla chercher jusqu'au fond de la trêve un vieux prêtre d'Éleazar, qui passait pour rien ignorer*. (Chateaub.) *Quelques paires de France, ALLÈCHES par quatre-vingt mille livres de rente, y amenèrent leurs parents les plus riches et les plus difficiles*. (Balz.) *Faites mieux, que ce répondant attendait ALLÈCHÉ par une bonne affaire, venez demain déjeuner tous trois*. (Balz.)

Je veux qu'alléché par le titre, Maint lecteur l'achète. P. DE NEUCHÂTEAU.

**ALLÈCHEMENT** s. m. (al-lê-che-man — rad. allecher). Ce qui allèche, plat, flatte le goût: *Il n'est pas insensible aux ALLÈCHEMENTS d'un bon plat fumant sur la table*.

— Fig. Attrait, appât, amorce: Les ALLÈCHEMENTS de la volupté. *Sauvez-vous éviter les séductions de l'ALLÈCHEMENT du monde*. (J.-J. ROUSS.) *Il n'y a*